



RSA + EMPLOI SAISONNIER

C'EST POSSIBLE !

Le Département de la Charente-Maritime a voté une mesure exceptionnelle qui permet de cumuler, sous conditions, les revenus d'une activité saisonnière et le rSa.

Le travail saisonnier en Charente-Maritime concerne près de 40 000 emplois, notamment dans les domaines du tourisme, de l'agriculture et de l'ostréiculture. Depuis 2008, la Maison départementale de l'emploi saisonnier (MDES) met en relation l'offre et la demande. Or, certains bénéficiaires du rSa (revenu de solidarité active) préfèrent ne pas postuler s'ils risquent de perdre leur allocation à taux plein. Avec cette mesure exceptionnelle qui permet de cumuler salaire et allocation, le Département espère ainsi des retombées positives, tant en termes de retour à l'emploi que de soutien aux filières en manque de main-d'œuvre.

Vous êtes bénéficiaire du rSa ?

Le Département vous permet désormais d'occuper un emploi saisonnier tout en conservant votre allocation rSa.

**Avec le duo " Emploi saisonnier + rSa ",
vous pouvez :**

- Cumuler votre salaire et votre allocation sans rupture de ressources.
- Conserver votre protection sociale.

**Pour bénéficier de cet avantage,
prenez contact avec le Département :**

Département de la Charente-Maritime

Service Insertion - rSa - Emploi saisonnier

85 bvd de la République - CS60003

17076 La Rochelle cedex 9

05 17 83 42 60 | insertion@charente-maritime.fr

Maison départementale de l'emploi saisonnier (MDES), toutes les saisons de l'emploi.

Que sommes-nous ?

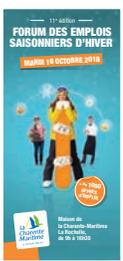
- Un service d'information et d'orientation pour les travailleurs saisonniers mis en place par le Département de la Charente-Maritime.
- En collaboration avec Pôle Emploi, les Missions Locales, les collectivités, la Direction Régionale des Entreprises, de la concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), etc.

Nos objectifs ?

- Faciliter le rapprochement entre les acteurs de l'emploi saisonnier.
- Organiser, fidéliser et sécuriser le parcours des travailleurs saisonniers.

Nos services ?

- Organisation de forums (rencontres employeurs et saisonniers).
- Information (accueil à l'année, permanences « volantes », documentation).
- Ateliers été et hiver (conseils et préparation des candidats).



En réseau

Mer et Montagne

Grâce à des partenariats avec d'autres départements (Savoie, Haute-Savoie, Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques, Isère), la MDES de la Charente-Maritime fait le lien entre employeurs saisonniers d'été, à la mer, et d'hiver, à la montagne.

Une vraie synergie pour les emplois touristiques !



Nous contacter

Maison départementale de l'emploi saisonnier

22 bis rue d'Alger, 17110 Saint-Georges-de-Didonne 05 46 38 97 10 | mdes@charente-maritime.fr



Nouveau ! 1^{er} Forum ostréicole

Cette 1^{re} édition a réuni 23 employeurs venus proposer 700 postes de travail aux 160 candidats présents.



Chiffres-clés
2018



Rendez-vous en 2019*

Printemps

> 2 forums pour l'emploi saisonnier touristique d'été

Automne

> 1 forum pour l'emploi saisonnier en station de montagne

Hiver

> 2 forums pour l'emploi saisonnier agricole et ostréicole

* Dates communiquées ultérieurement sur charente-maritime.fr



charente-maritime.fr   
Département de la Charente-Maritime
85 boulevard de la République - CS 60003
17076 La Rochelle cedex 9
Tél. 05 46 31 70 00